



Caf allocations logement et autres prestations

Par **nono33**, le **09/09/2011** à **10:30**

Bonjour,

je me pose beaucoup de questions, ma sœur qui vit chez mes parents déclarent un salaire de 800 ou 900 euros par mois, a réussi à avoir allocation logement d'un montant de 480 euros sur un loyer de 750 euros, car elle est colocataire de mes parents qui eux déclarent un salaire de 1 800 euros par mois, mais en plus son fils de 21 ans vit avec eux avait des revenus mais depuis 1 an est en arrêt maladie(pour les services uniquement car en balade) elle touche de la caf 488 euros, mais ce n'est pas tout ils ont tout de même d'autres personnes résidant chez eux qui perçoivent des revenus, API, un en activité 1500 euros, et une autre personne dont les parents lui donnent 600 euros voir plus par mois. Ces personnes là m'ont fait une délation aux impôts est-ce normal la situation que je vous ai décrite ? Que puis je faire pour qu'ils soient contrôlés car je n'ai pas de preuves effectives, je pensais aller directement à la CAF car il connaisse bien une personne qui y travaille. Merci de vos réponses.